



RAPPORT D'ACTIVITE 2023

CAVT EVO

Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail Est du Val d'Oise

ASSOCIATION HEVEA

CAVT EVO
36 Avenue Frédéric Joliot-Curie
95140 GARGES LES GONESSE
Tél : 01.39 94 94 33

I - PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

L'établissement Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail (CAVT) a ouvert ses portes le 19 septembre 2016. L'accueil des personnes s'est fait dans un premier temps, dès le mois d'avril 2016, dans les locaux du CAVT des Larris à Pontoise, dans l'attente de l'aménagement des locaux de ce nouveau CAVT. Ces locaux sont situés à Garges-Lès-Gonesse (95140), à l'Espace Europe, au 36 Avenue Joliot-Curie.

Le projet d'établissement est similaire à celui du CAVT de CERGY. C'est un centre d'accueil de jour qui peut accueillir jusqu'à 30 personnes, âgées de 16 à 25 ans, atteintes d'une déficience intellectuelle légère. A l'origine, l'établissement s'inscrivait dans une démarche d'insertion et de maintien dans le milieu ordinaire de travail des jeunes adultes en situation de handicap mental léger, par un accompagnement limité à deux ans. Depuis janvier 2023, le CAVT travaille aussi l'orientation vers le milieu protégé car nous constatons que de plus en plus de personnes accueillies demandent à être orientées en ce sens.

Pour rappel, l'accompagnement éducatif, dans le cadre des différents ateliers, a pour but de permettre une acquisition de savoirs professionnels, en termes de savoir-être et de savoir-faire. Les stages en entreprises, menés à bien grâce à un partenariat établi entre les entreprises et l'association, permettent aux jeunes adultes de mettre en application leurs apprentissages.

II - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT

1. Le fonctionnement de l'établissement CAVT EVO en 2023

Journées d'ouverture :	251 jours	
Heures d'ouverture :	du lundi au jeudi	de 08h30 à 16h30
	Le vendredi	de 08h30 à 15h00

LE CENTRE D'ADAPTATION A LA VIE ET AU TRAVAIL

Structure d'Adaptation à la Vie Sociale et Professionnelle



L'ACCOMPAGNEMENT

Favoriser l'insertion professionnelle et sociale en milieu Ordinaire et ou milieu protégé



OBJECTIFS

Acquérir de l'autonomie dans la vie quotidienne

Sensibiliser et familiariser au monde du travail

Travailler la posture professionnelle
Affiner et consolider les motivations professionnelles.

Encourager l'effort dans l'organisation du travail.

Valoriser l'apprentissage des compétences



ACTIONS

Insertion sociale et professionnelle

Renforcement des acquis

Affirmation de l'autonomie

Préparation professionnelle

Consolidation de l'emploi

Accompagnement et acquisition de savoirs réalisés dans différents ateliers



PUBLIC

Être en situation de handicap mental léger et orienté par la CDAPH

Etre Motivé à travailler

Être suffisamment autonome dans les transports

Être âgé de 16 à 25 ans

La Vie professionnelle

- Prendre en compte les projets des personnes et les mettre en lien avec la réalité du marché du travail,
- Sensibiliser et familiariser au monde du travail (Ponctualité, assiduité, posture, codes socio-professionnels, compréhension des consignes, présentation...),
- Obtenir les bases essentielles pour commencer à travailler.

La socialisation

- Amener à connaître et mettre en pratique les règles de notre société ; savoir vivre ensemble,
- Viser une intégration sociale et professionnelle,
- Rechercher une place durable dans le milieu ordinaire et ou protégé.

La Vie sociale et relationnelle

- Travailler à rendre plus faciles les ouvertures vers l'extérieur et les relations avec les autres.
- Encourager à sortir du milieu professionnel, à élargir les relations de voisinage et d'amitié, à organiser des activités diverses au sein des structures, à découvrir et à cultiver les passions.

2. Les éléments nouveaux ayant eu un impact budgétaire sur l'exercice 2023

- Arrivée du nouveau directeur
- Embauche d'une éducatrice technique cuisine
- Recrutement d'une chargée d'insertion professionnelle
- Recrutement d'une stagiaire éducatrice spécialisée
- Départ de la chargée d'insertion professionnelle

3. Les habilitations

Nombre de places	30
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2023 :	30
Nombre de personnes ayant fréquenté le CAVT en 2023 :	52 (dont 25 personnes accueillies en stage) *
Nombre d'admissions sur l'année :	7 (5 hommes - 2 femmes)
Nombre de sorties sur l'année :	4 (1 homme - 3 femmes)

*Les stages sont évoqués en pages 5 et 6 de ce rapport

III - POPULATION(S) ET ACTIVITES

1. La population du CAVT

Au 31 décembre 2023, l'établissement comptait 30 personnes accompagnées, 7 personnes ont été admises au cours de l'année.

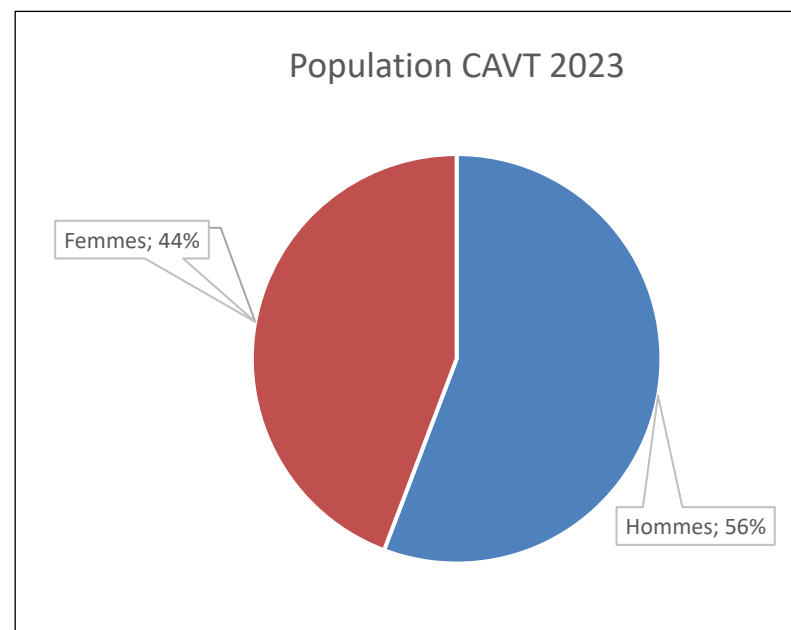
Ce sont au total **52 personnes qui ont été accueillies** sur l'ensemble de l'année 2023 :

- 23 femmes soit 44 %
- 29 hommes soit 56 %

En 2022, nous avons accueilli 31 usagers sur l'année :

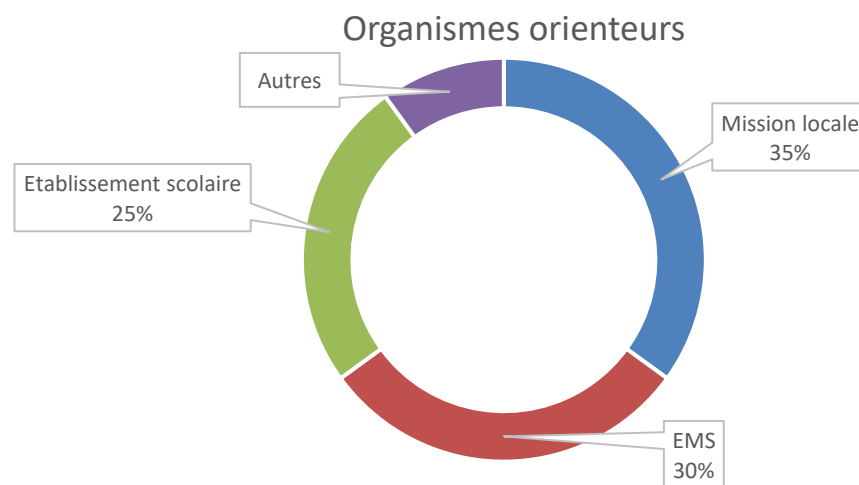
- 14 femmes soit 47 %
- 17 hommes soit 55 %

Il est à noter que nous avons reçu plus de jeunes hommes que de jeunes femmes en 2023, comme l'année précédente.



2. Les organismes orienteurs avant intégration des jeunes

Historiquement, au CAVT EVO, le partenaire identifié orienteur comme étant le plus régulier est la Mission Locale. Il faut constater que nous sommes régulièrement contactés par les missions locales de l'Est du Val-d'Oise afin de répondre à des besoins constatés par leurs services. Cette année, il a été nécessaire d'aller rencontrer les différents partenaires afin de présenter les nouveautés du projet d'établissement à savoir l'accompagnement vers le milieu protégé des personnes accueillies. De ce fait, nous remarquons via le graphique ci-dessous, que le travail fait avec les ESMS (établissement sociaux et médico-sociaux) et les missions locales favorisent l'orientation des jeunes vers le CAVT.



3. Les premières prises de contact

Initialement, le chef de service accompagné de la psychologue, reçoit les postulants pour le CAVT EVO et à l'issue de ce rendez-vous, un stage de contact peut être programmé.

Pour faciliter les rencontres avec les candidats, le chef de service (CDS), la psychologue et un des membres de l'équipe éducative s'organisent afin de prévoir à minima un binôme ou idéalement les trois pour les rendez-vous de préadmission.

Ce procédé permet de voir plus de jeunes qu'auparavant car le chef de service partage son temps entre le CAVT de Garges et celui de Cergy. De plus, ces rencontres sont plus enrichissantes lorsqu'elles sont articulées entre CDS, psychologue et éducateur car le regard sur le candidat est porté par plusieurs personnes et donc l'échange est d'autant plus intéressant.

A l'issue de ce rendez-vous, un stage de contact peut être programmé. Il est demandé au candidat de revenir vers l'équipe du CAVT pour se positionner ou non pour effectuer le stage.

Selon les profils des candidats nous proposons différentes formes de durée de stage.

- **Le stage de contact classique 3 semaines,**
- **Le stage de contact d'une semaine renouvelable 2 fois** (afin d'arriver à trois semaines) ce qui permet aux jeunes de faire un point en fin de semaine et favoriser un échange afin de savoir s'il souhaite poursuivre ou arrêter le stage de contact,
- **Le stage de contact d'une semaine** pour les jeunes qui montrent des difficultés importantes lors du rendez-vous de préadmission mais pour qui nous proposons la possibilité d'intégrer le CAVT.

Pour rappel, les rendez-vous sont, soit à l'initiative des postulants, des divers partenaires type mission locale, de la MDPH, de l'ASE, de l'établissement scolaire...

Ces stages de contact permettent aux jeunes, projetant d'intégrer le CAVT EVO, de découvrir pendant quelques semaines nos ateliers. En parallèle cela permet aux professionnels d'évaluer la pertinence de l'orientation du jeune dans le dispositif.

a. **Les rendez-vous en 2023**

- **35** contacts ont été pris avec des usagers souhaitant éventuellement intégrer le CAVT
- **35** rendez-vous ont été honorés

b. **Les stages de contact**

Concernant les 35 personnes reçues physiquement en entretien de préadmission, **25 stages** de contacts ont été réalisés en 2023. **Ces 25 stages représentent effectivement 314 jours d'accueil et d'accompagnement en vue d'une admission définitive. Ce décompte d'activité n'a pas été intégré dans le calcul des pénalités des places vacantes, représentant 871 jours à 107,58 euros soient 93 702 euros ; nous sollicitons**

de la part du Conseil Départemental l'étude de la prise en compte de ces 314 journées d'accueil représentant la somme de 33 780 euros. De ce fait la pénalité pourrait être ramenée à 59 922 euros

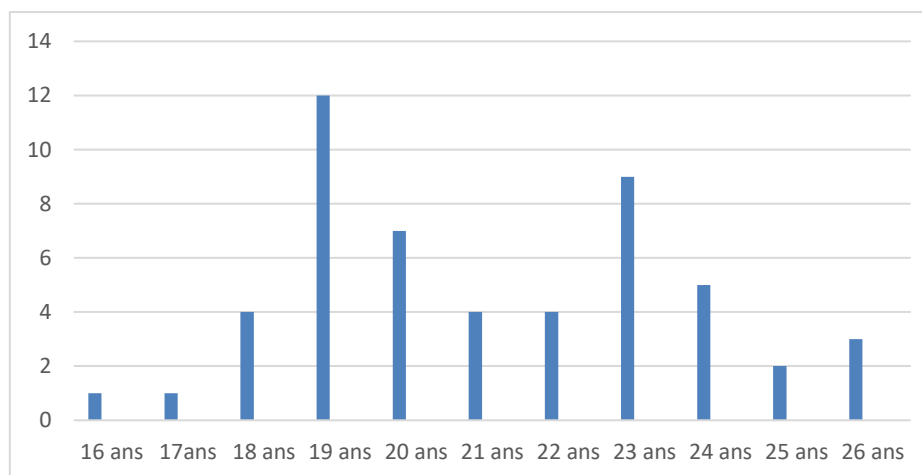
Certains usagers qui ont été reçus n'étaient pas dans une démarche professionnelle. D'autres avaient plus de potentiel qu'un accueil au CAVT. Et pour les restants, ils ne se sont pas montrés intéressés par un accompagnement du CAVT ou ils se sont engagés sur d'autres dispositifs et ne sont pas actuellement dans la nécessité d'expérimenter le CAVT. Nous avons laissé l'accès au CAVT ouvert à ces jeunes en les laissant revenir vers nous en cas de cheminement et de volonté de s'engager dans une démarche d'insertion professionnelle.

En chiffres, ce sont donc 7 admissions qui ont pu être réalisées en 2023 (contre 5 en 2022).

c. Les orientations CDAPH

Toutes les notifications reçues par le biais de la plate-forme Viatrajectoire nous ont amenés à prendre contact par téléphone avec les candidats. Même lorsque les jeunes ont la notification pour le CAVT nous prenons le temps de proposer un entretien puis le stage de contact afin que le jeune puisse découvrir le CAVT et que nous ayons un temps en parallèle pour déterminer des axes de travail mais aussi de faire connaissance avec le candidat. Le sens est primordial dans notre accompagnement. Accompagner sans mettre du sens dans notre travail n'est ni productif pour nous ni pour le jeune.

4. La répartition par âge

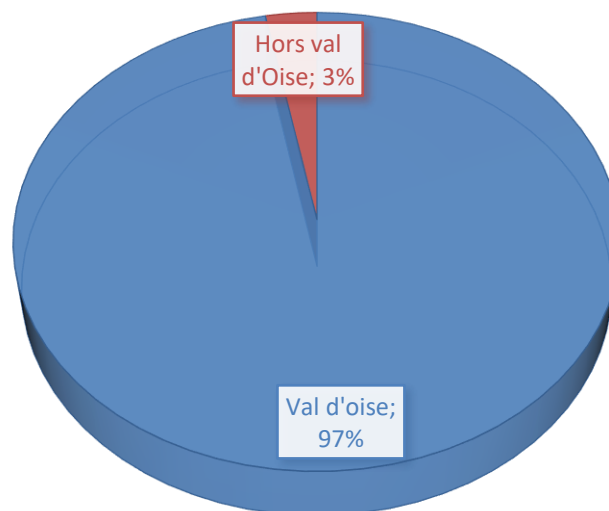


La moyenne d'âge des 52 jeunes qui ont fréquenté le CAVT en 2023 est de 21 ans.

5 personnes ont plus de 25 ans mais elles ont reçu l'accord de la MDPH afin que nous finalisions l'accompagnement engagé.

5. La provenance d'origine des personnes accueillies pour l'année 2023

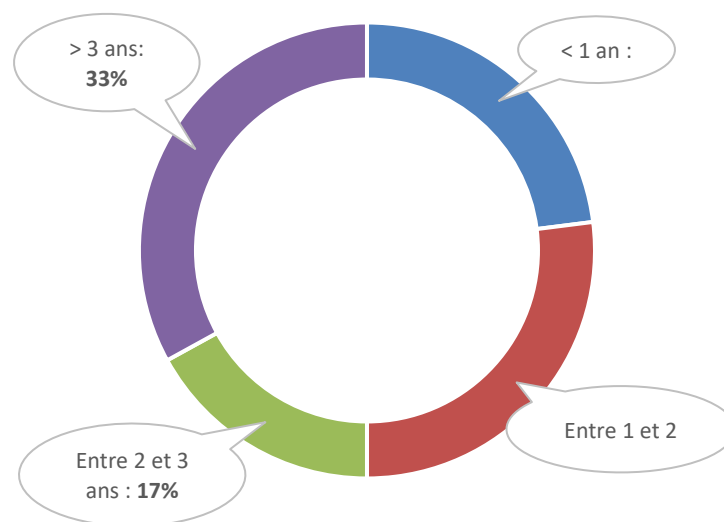
Au 31 décembre 2023, sur les 30 personnes présentes, une seule à un domicile de secours hors Val d'Oise.



6. La durée moyenne de l'accompagnement

La durée moyenne de prise en charge des **30** usagers présents au **31/12/2023** est de 30 mois.

La moyenne de prise en charge de 2023 est inférieure à celle de l'année précédente qui était de 31 mois.



7. La durée de prise en charge des personnes sorties au cours de l'année 2023

La durée moyenne de prise en charge des 4 usagers sortis de l'établissement en 2023 est de **4 ans et 4 mois** (3,7 ans en 2022).

8. Les ateliers professionnalisants du CAVT

L'objectif du CAVT est de mettre les jeunes accompagnés en situation professionnelle. Les différentes activités proposées sont :

La cuisine : permet de découvrir :

- Des contraintes de travail : l'obligation du port des Équipement de Protection Individuelle (EPI),
- De nouveaux savoir-faire via l'apprentissage de gestes techniques,
- De tenir compte des règles de sécurité et d'hygiène qui se traduit par une série de fiches de procédures définies par la démarche HACCP (Hazard Analysis Critical Control Points) :
 - Fiche de procédures
 - Fiche de consommation maximale des produits entamés
 - Fiche sur « La marche en avant »
 - La fiche de décontamination
 - La fiche de sécurité.
- D'adopter un vocabulaire professionnel
- D'apprendre à anticiper

L'entretien des locaux : permettre aux jeunes de réaliser l'entretien de locaux à l'aide de procédures. Ces actions d'entretien visent à transmettre des techniques applicables dans divers lieux d'intervention. Elles visent aussi à travailler des notions d'hygiène transposables en emploi comme au domicile.

La lingerie a pour mission principale l'entretien du linge du CAVT. Depuis la COVID, les quantités de linge à entretenir ont été multipliées. Cette situation exceptionnelle a permis de travailler le temps d'exécution des tâches et de « pousser » les jeunes à avoir un rythme de travail plus soutenu. L'activité couture se poursuit dans le cadre de la lingerie pour les petites réparations des tenues.

La réparation de vélos a pris son essor et s'est nettement développée ces dernières années. A ce jour, c'est un atelier fort. Cet atelier vise à développer différentes compétences comme :

- L'organisation :
 - Savoir trier et stocker avec précision les pièces démontées pour faciliter leur utilisation future
 - Ranger et nettoyer les outils régulièrement après usage
 - Savoir se répartir les tâches pour travailler en équipe

- La réflexion :
 - Comprendre la mécanique vélo
 - Utiliser les nouvelles techniques
 - Se projeter dans l'espace

- La manipulation :
 - Adapter les bons gestes et postures
 - Choisir les outils appropriés
 - Travailler la motricité fine

L'entretien des espaces verts : avant chaque intervention, des temps d'enseignement théorique sont prévus, ils permettent d'établir des fiches techniques et des fiches de suivi d'intervention qui résument les missions, les outils à utiliser, les tâches à réaliser.

Cet atelier permet d'apprendre à reconnaître et utiliser les différents outils et matériels dédiés à cette activité. Cela va du petit matériel à main (binette, râteau, pelle, arrosoir etc.) jusqu'à l'utilisation d'outils thermiques (débroussailleuse, tondeuse etc.) tout en apprenant et en respectant les règles de sécurité. Les interventions se font dans les espaces verts de partenaires où des prestations classiques de tonte, taille, désherbage sont réalisées.

Il est envisagé de développer des actions de sensibilisation à l'environnement, à la découverte de la nature, pour que cet atelier prenne encore davantage de sens auprès des jeunes.

Un planning est fait pour que chaque semaine, tous les jeunes soient positionnés sur des ateliers différents. La participation à chacun des ateliers est obligatoire et permet aux éducateurs techniques d'évaluer les difficultés, les compétences, les évolutions au fil du temps. L'observation fine de chaque jeune donne des informations importantes à la chargée d'insertion professionnelle (CIP) pour la mise en place de leur projet professionnel, la recherche de stages/d'un emploi en entreprises ou l'accompagnement à l'intégration d'une formation.

9. Les ateliers d'accompagnement à la vie sociale

Dans le cadre de ses missions le Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail, met en place des ateliers autour de différentes thématiques qui sont abordées tout au long de l'année.

Les thématiques des ateliers ont été les suivantes :

- **Connaissance des institutions** : leur rôle, les applications, où elles se trouvent, (CAF, MDPH, Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, etc...)
- **Démarches administratives** : gérer les documents, anticiper les démarches de renouvellement par exemple (déclaration d'impôt, banque, etc...), la nécessité de classer/archiver les documents.
- **Gestion du budget** : même si pour beaucoup ce sont les parents qui le gèrent pour eux, il est essentiel qu'ils aient la notion de l'argent, qu'ils puissent vérifier le rendu monnaie lors des courses pour l'atelier cuisine, notamment.
- **La ludothèque** : cette activité a pu être de nouveau mise en place depuis le dernier trimestre 2022. Elle permet, à travers des séances de jeux ou d'ateliers, de développer ou maintenir les acquis scolaires des personnes accompagnées, de les faire se conformer aux règles d'un autre établissement.
- **La santé** :
 - Abordé par le biais du jeu « anneau santé » :
 - La crise sanitaire : les gestes barrières, la distanciation
 - Le sommeil
 - Proposition de bilan de santé complet et gratuit par le biais de l'Assurance maladie
 - Bilan optique grâce à un partenariat avec les opticiens mobiles : soutien à la poursuite de soins ou au changement de lunettes
- **La vie affective et sexuelle (groupe non mixte)** :
 - Prendre soin de soi
 - Connaître son corps et pouvoir se positionner face à la pression exercée par la publicité, par le regard des autres,
 - Connaître le cadre légal qui protège le corps (intimité, droit à l'image, harcèlement sexuel, agressions sexuelles),
 - Les différences : réflexion autour des inégalités hommes/femmes, les stéréotypes, les différentes sexualités... La tolérance
 - Faire des choix conscients et responsables
 - Construire une relation saine :
 - Amicale
 - Amoureuse

10. L'atelier débat-citoyenneté

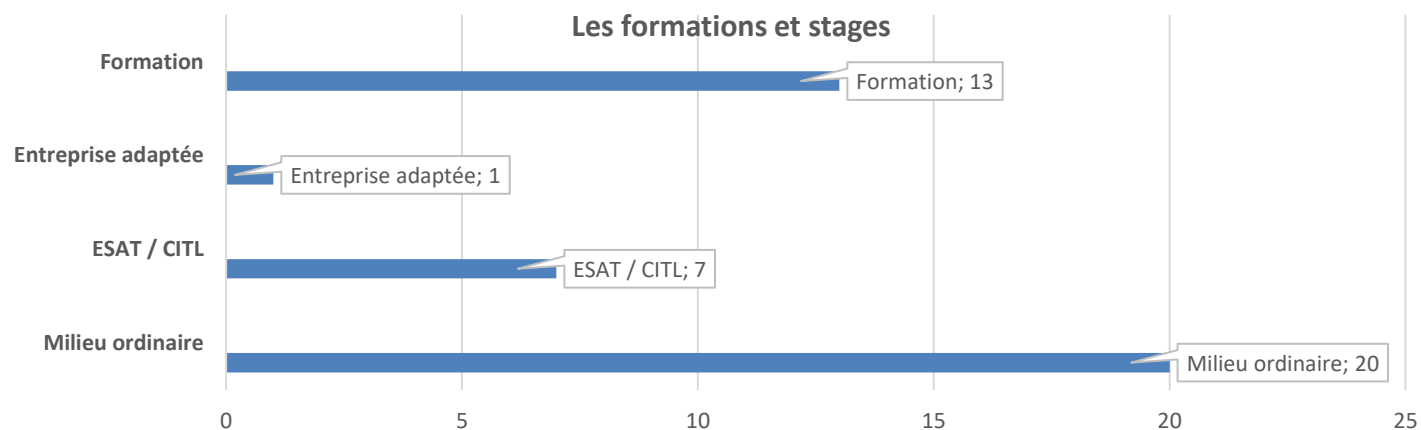
C'est un atelier commun destiné aux **échanges entre les personnes accueillies** sur différentes thématiques citoyennes : le racisme, le sexisme, la politique, les réseaux sociaux...

Ces temps d'échanges sont co-animés par une éducatrice et une psychologue et ont pour objectifs :

- D'amener les usagers à échanger entre eux, à réfléchir et à favoriser leur esprit critique,
- De leur apporter des connaissances sur les droits et les devoirs du citoyen,
- A prendre la parole en public,
- Gagner en confiance en soi,
- Développer les liens entre les usagers,
- Les sensibiliser à une communication active, non violente et bienveillante.

11. Les actions à visée d'insertion professionnelle

a. Stages :



ESAT *	Entreprises adaptées	Milieu Ordinaire
<ul style="list-style-type: none"> • ESAT MARVILLE • ESAT L'ADAPT GROSLAY • ESAT EZANVILLE • ESAT TECH'AIR • ESAT de GONESSE 	<ul style="list-style-type: none"> • AIA Blanchisserie industrielle 	<ul style="list-style-type: none"> • Quick ; • Mcdonald's • Tip Top Net • Agence intérim • Animalis

**Les cinq ESAT ont été sollicités pour permettre aux jeunes désirant effectuer des stages dans différents domaines comme la cuisine, le conditionnement, les espaces verts, l'entretien des locaux ou encore le montage audio-visuel.*

b. Formation :

Au cours de l'année 2023, treize jeunes ont bénéficié de formation. Quatre jeunes ont fait des formations en lien avec les métiers de la logistique, deux sur les métiers du numérique, trois ont pu être intégrés à des formations sur la langue française, un sur le métier de brancardier, un en métallerie et deux sur des dispositifs tremplin en insertion professionnelle.

c. Emploi :

En 2023, plusieurs personnes accompagnées se sont vu proposer des contrats (CDDI, CDI, intérim) :

- Un CDDI à la boutique solidaire d'Ezanville ;
- Un CDI Quick de Garges les Gonesse ;
- Un CDI au McDonald's de Villiers le Bel ;
- Deux CDD en tant que préparateur de commande (intérim).

En milieu protégé :

Une jeune adulte a intégré le CITL de Gonesse.

Une jeune adulte a été admise à l'ESAT de Stains (blanchisserie).

d. **Bilan** :

Une nouvelle dynamique a été impulsée courant 2023. De nouvelles perspectives de sorties pour nos jeunes accompagnés du fait que le projet d'établissement a été revisité.

Suite au renouvellement de l'effectif de jeunes accompagnés, couplé au recrutement d'une chargée d'insertion professionnelle (pour rappel le poste était vacant depuis un an), le CAVT a connu un ralentissement au niveau de la mise en emploi, par rapport aux années précédentes. En effet, il a été nécessaire de faire un état des lieux avec les jeunes présents afin de réévaluer les compétences, savoir-être, savoir-faire, projet professionnel et les codes socio-professionnels. Pour la plupart d'entre eux, Il a fallu repartir à la première phase de leur accompagnement, à savoir la mise en situation de travail en interne ayant pour but de développer leurs compétences socio-professionnelles avant la mise en place de stages et immersions extérieures.

Enfin, nous avons des jeunes qui ont déjà des perspectives pour l'année 2024 à savoir : intégrer une entreprise et/ou Esat ou s'orienter vers une formation qualifiante en lien avec le projet professionnel.

12. Les actions du CAVT en 2023

Comme chaque année depuis déjà quelques temps, un travail autour de l'utilisation des transports en commun a été mis en place tout au long de l'année. De manière théorique, nous avons vu comment réaliser un itinéraire en utilisant l'outil informatique, des applications dédiées et aussi les plans papiers.

Afin de mettre en application ce travail nous avons réalisé des sorties culturelles dans le but d'utiliser les transports en commun d'une part, et permettre d'autre part aux jeunes d'accéder à des lieux qu'ils ne fréquentent pas habituellement et donc d'ouvrir leurs esprits à d'autres horizons.

Dans ce cadre, douze sorties ont été réalisées, pour 88 participations.

Elles ont permis, en plus d'expérimenter l'utilisation des transports, d'accéder à la culture. Nous avons pu leur faire découvrir des expositions de peinture, de monuments ou des expositions autour de la mode, permettant d'évoquer l'image de soi en exemple qui est aussi travaillée au CAVT et qui est un sujet qui revient régulièrement dans l'accompagnement de nos jeunes.

Dans ces douze sorties, il faut préciser que 2 ont été proposées par des jeunes accompagnés par le CAVT. Cela leur a permis :

- De monter un projet du début à la fin (budgétisation, réservation ...)
- De présenter ce projet à tous ;
- De partager une passion avec le reste du groupe ;

Les dates de sorties et les lieux :

24/01/2023 : Transport et Expo « Capitale » à l'hôtel de ville de Paris (street-Art) avec 5 jeunes ;

04/04/2023 : Transport et Visite du musée Picasso avec 7 jeunes ;

15/05/2023 : Transport et rétrospective Matisse avec 9 jeunes ;

05/06/2023 : Transport et expo « Avant l'orage » à la bourse du commerce (Art contemporain) avec 6 jeunes ;

12/06/2023 : Transport jardin des plantes et galerie paléontologique et minéralogique avec 10 jeunes ;

03/07/2023 : Visite centre équestre « pied à l'étrier » avec 8 jeunes ;

01/08/2023 : Transport et expo école des arts et de la Joaillerie avec 4 jeunes ;

22/08/2023 : Transport et Expo « des cheveux et des poils au Musée des Art Décoratif avec 5 jeunes ;

17/08/2023 : Transport et Expo photo Guerlain et Expo la mode en mouvement au musée de la Mode avec 8 jeunes ;

12/09/2023 : Transport et Expo Ron Mueck » a la fondation Cartier (Art contemporain avec 10 jeunes ;

28/11/2023 : Transport et Expo Fondation Frances à Clichy (Art Contemporain) avec 8 jeunes ;

28/12/2023 : Transport et Expo « d'un podium à l'autre au musée des Art Décoratif avec 8 jeunes ;

Ces temps de sorties sont systématiquement débriefés avec le groupe qui a participé à l'activité. Ainsi, ils remplissent un questionnaire qui permet de recueillir les ressentis suite à l'évènement auquel ils ont participé.

De plus, nous avons pu également participer à des ateliers proposés par les missions locales.

Nous avons participé à 5 ateliers sur **les thèmes de l'alimentation, la sexualité, et l'éco-responsabilité.**

En tout, ce sont **22 jeunes** qui ont pu participer à ces ateliers en lien avec la mission locale.

Enfin, la mission locale de St Denis est venue présenter son dispositif ainsi que les ateliers qui y sont proposés. Cette action a bénéficié à 12 jeunes.

Manifestations sportives :

A l'occasion du J-500 des Jeux Paralympiques, le Comité Paralympique et Sportif Français a organisé, en association avec le Département du Val d'Oise, un temps de découverte d'activités sportives à destination d'ESMS à proximité de Cergy. Ce fut également l'opportunité de lancer le programme Club inclusif sur le département du Val d'Oise, qui vise à former les associations sportives du département à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Cette manifestation a eu lieu au Complexe sportif des Maradas à Cergy le lundi 17 avril 2023 de 14h30 à 16h30. Les deux activités qui ont été proposées sont le para-athlétisme et le volley assis. Des athlètes paralympiques étaient présents également pour rencontrer les jeunes.

Ainsi ce jour-là un groupe du CAVT composé de 6 jeunes ont pu se rendre à ce temps mémorable en présence d'athlètes reconnus et avec la présence de Madame MACRON Brigitte. Ce temps sportif fut « un beau moment » dicit nos jeunes présents car « l'adaptation du sport on ne trouve pas ça tous les jours ». D'autre part « avoir la possibilité de voir, parler et faire une photo avec la première dame quelle chance ! » dira une autre jeune. Les jeunes sortiront de ces deux heures avec pleins de souvenirs en tête, des photos avec des personnalités mais aussi en sachant que le sport peut être adapté en fonction du handicap et qu'il est très souvent possible de trouver les adaptations adéquates.

13. Les différentes missions de la psychologue

Pour rappel, au CAVT de Garges ce sont deux psychologues qui interviennent de la manière suivante :

- VAP présente à 0,20 ETP (le jeudi de 9h à 17h00).
- NV présente à 0,30 ETP (le mercredi de 8h30 à 16h30 et le jeudi de 13h à 16h30)

a. Accompagnement des personnes accueillies

a.1 - Les entretiens individuels ponctuels

Cadre et déroulement : Les entretiens individuels sont mis en place de manière ponctuelle et ont lieu dans des endroits différents (selon la disponibilité des salles) afin de garantir la confidentialité des dires de la personne accueillie au CAVT. Les entretiens sont réalisés à la demande

de la personne, de l'équipe éducative ou bien des psychologues. Ils durent en moyenne 30 minutes selon la situation et les besoins du/de la jeune.

Le système de références mis en place permet à chaque psychologue de suivre de manière individualisée l'accompagnement proposé aux jeunes au CAVT. Les entretiens individuels sont proposés à la personne accueillie et présente sur site au moins deux fois par an (tous les 6 mois) pour faire le point sur l'accompagnement. Les éléments discutés alimentent la rédaction des projets personnalisés.

Objectifs :

Ces entretiens visent à soutenir la personne accueillie et faire le point sur leur accompagnement au CAVT EVO.

Chiffres :

VAP : en moyenne deux jeunes vus par semaine ce qui donne une cinquantaine d'entretiens par an.

NV : 10 référés vus 2 fois dans l'année (tous les 6 mois), en dehors de ces entretiens encore 26 entretiens se sont tenus à la demande des jeunes.

Questionnements/Projets pour la suite :

Dans la mesure du possible, il serait important de pouvoir proposer une salle d'entretien plus adaptée, qui pourrait garantir un espace de sérénité et de confidentialité aux usagers accueillis.

a.2 - Soutien psychologique renforcé (entretiens individuels récurrents)

Cadre et déroulement :

Les personnes accueillies au CAVT peuvent bénéficier d'un accompagnement psychologique renforcé, notamment d'entretiens individuels récurrents. Ce soutien est proposé aux jeunes dont l'insertion socio-professionnelle rencontre des freins qui relèvent de la santé mentale et qui ne sont pas adressés dans le cadre d'un suivi psychologique extérieur au CAVT. Ces entretiens ne remplacent pas les suivis et les accompagnements psychologiques extérieurs qui restent une priorité pour tout accompagnement psychothérapeutique.

Les entretiens récurrents durent 45 minutes, ils sont suivis de 15 minutes de réflexion et de prise de notes que la psychologue s'accorde dans la mesure du possible. Ils ont lieu dans un des bureaux disponibles afin de garantir la confidentialité des dires de la personne. Un jeune peut bénéficier de ce soutien pour la période d'un trimestre au maximum et s'engage à honorer les rendez-vous qui lui sont proposés.

Objectifs :

Cet accompagnement renforcé a pour but d'offrir un soutien individualisé à la personne accueillie, d'identifier et d'adresser les freins à l'insertion socio-professionnelle repérés soit par l'équipe éducative, la psychologue ou la personne elle-même. En fonction des besoins repérés et des observations faites, cet accompagnement peut donner lieu à une orientation vers un suivi thérapeutique extérieur au CAVT (CMP, HDJ, praticiens en libéral etc.).

Chiffres :

NV : En 2023, 5 jeunes ont bénéficié de l'accompagnement psychologique renforcé.

VAP : En 2023, 1 jeune a bénéficié de l'accompagnement psychologique renforcé.

Questionnements et projets pour la suite :

Les jeunes qui ont bénéficié de ces entretiens en 2023 ont été ceux dont l'insertion socio-professionnelle était sans issue claire suite à un mal-être reconnu, ressenti par la personne accueillie au CAVT. Il serait intéressant de proposer ce soutien psychologique aux jeunes dont le parcours au CAVT débute et ainsi, effectuer un travail à visée préventive. Un meilleur maillage territorial favoriserait la fluidité de parcours de soin.

a.3 - Groupes « A nous de jouer » et « A notre image »

Les groupes de parole « A notre image » et « A nous de jouer » qui avaient lieu les jeudis après-midi ont été mis en pause sur l'année 2023 afin de privilégier la présence des deux psychologues sur les réunions d'équipe.

Il est prévu qu'une nouvelle organisation soit effective dès la rentrée 2024 pour que ces groupes d'expression puissent à nouveau exister.

a.4 - Groupe atelier « Expression De Soi »

Cadre :

Le groupe « Expression de Soi » (EDS) a lieu une fois par semaine, le mercredi de 14h30 à 16h15 dans la salle informatique, avec la psychologue et un maximum de 8 participants par séance. Les participants peuvent changer d'une semaine à l'autre, en fonction du planning préétabli par l'équipe éducative. Les stagiaires de contact sont autorisés à participer aux ateliers EDS.

Déroulement :

- 5 minutes : accueil des jeunes, installation de la salle et introduction de l'activité ;
- 1h30 minutes : expression des participants avec une pause de 5 minutes ;
- 10 minutes : temps d'échange pour revenir sur ce qu'il s'est passé dans le groupe et le clôturer ;
- A l'issue du groupe, la psychologue effectuera un temps d'élaboration afin de noter ce qui a pu être observé lors de la séance, les problématiques qui ont émané et qui pourraient être des pistes de réflexion pour l'accompagnement (individuel et/ou collectif) proposé au CAVT.

Objectifs :

Les ateliers EDS ont pour but de favoriser l'expression subjective et la découverte de soi des personnes accueillies au CAVT. Le cadre se doit d'être sécurisant et respecte les principes de bienveillance, bientraitance et surtout, confidentialité. La psychologue veille à la bonne application de ces principes et garantit le respect des tours de parole de chaque jeune.

Les ateliers EDS peuvent être un espace d'échange libre où la parole n'a pas d'autre support que l'expression spontanée, verbale et gestuelle. Il existe aussi des groupes de médiation, choisis en amont par la psychologue. Ainsi, les jeunes ont pu s'exprimer à travers les ateliers débat, les ateliers artistiques (poésie, écriture, dessin) et les ateliers à inspiration théâtrale (improvisations, jeu de rôle).

Chiffres :

En 2023, 43 ateliers EDS ont eu lieu, dont 3 qui étaient co-animés en binôme (psychologue et personne accueillie au CAVT).

Questionnements/Projets pour la suite :

Il s'agirait de garder l'aspect co-constructif de ce groupe d'ateliers : les jeunes du CAVT semblent apprécier l'opportunité d'être eux-mêmes impliqués dans le déroulement d'ateliers. A la proposition de la psychologue, les jeunes ont pu se prêter à l'exercice d'animation d'un atelier EDS : les personnes accueillies proposaient des sujets de débat et ont pu animer, avec le soutien de la psychologue, un débat. Les jeunes ont pu donc mener un projet du début (idée) à la fin (atelier).

Pour l'année 2024, il s'agirait de centrer le sujet de débat sur l'insertion professionnelle. De même, il sera intéressant d'augmenter le temps de réflexion après-groupe et d'inviter des partenaires afin d'avoir des ateliers dédiés à l'expression artistique. Le projet « éloquence au RDV » est aussi en projet pour la nouvelle année.

b. Participation au processus d'admission

b.1 - Les entretiens de préadmission

Cadre :

Une des missions du psychologue est de participer au processus d'admission afin d'apprécier la situation et la demande de la personne sollicitant une prise en charge au CAVT EVO. A la suite de cela, une rédaction de comptes rendus associés aux entretiens d'admission est effectuée. Ces comptes rendus sont rédigés et validés par le chef de service et la psychologue ayant assisté à l'entretien.

Déroulement et objectifs :

Ces entretiens ont lieu dans le bureau du chef de service et durent environ 1 heure et demie. Une présentation de l'établissement est faite à ce moment-là. L'objectif est de connaître la situation globale de la personne afin de déterminer si l'accompagnement au CAVT EVO serait adapté à sa demande et afin d'évaluer la faisabilité du projet individuel.

Chiffres :

NV et VAP : 26 entretiens de préadmission

Questionnements/Projets pour la suite :

Un changement a été opéré : les entretiens de préadmission peuvent se dérouler en l'absence de psychologue. Leur présence est toutefois préférable. Donc le chiffre d'entretiens réalisés en présence des psychologues ne représente pas le chiffre total d'entretiens de préadmission réalisés en 2023.

b.2 - Les « bilan des acquis » et entretien mi-parcours

Cadre :

La passation des « bilans des acquis » a lieu dans la salle d'activités, durant le stage de contact de la personne accueillie.

Un entretien avec l'une des psychologues est prévu durant chaque stage. Cela permet de connaître les ressentis du stagiaire et d'avoir des éléments supplémentaires pour permettre de mieux comprendre le profil de ce dernier et ainsi évaluer sa possible intégration au CAVT.

Déroulement :

Cette passation dure environ 2 heures et durant celle-ci, le clinicien explique les différents exercices (Français, Mathématiques, mémoire et attention, repères spatio-temporel, démarches administratives...) que l'utilisateur doit effectuer. La psychologue reste présente durant toute la durée du bilan afin de répondre aux éventuelles questions du jeune.

Objectifs :

Le bilan va permettre à toute l'équipe de connaître le niveau d'acquisition et d'apprentissage de l'utilisateur. L'objectif sera par la suite de pouvoir lui offrir l'aide et l'étayage dont il aura besoin (aménager certains ateliers si besoin, effectuer des ateliers en lien avec le domaine dans lequel il ou elle est en difficulté etc...) pour pouvoir l'aider à progresser.

Chiffres : 19 bilans et entretiens de mi-parcours de stage ont été effectués sur l'année 2023. Chaque bilan fait l'objet d'un compte rendu rédigé par les psychologues. Il en est de même pour la plupart des entretiens mi-parcours.

b.3 - Rédaction et restitution du bilan de stage

Déroulement :

Chaque professionnel va pouvoir mettre sur papier les observations qu'il a pu faire de la personne accueillie en stage. Cela, en mettant en avant des éléments importants qu'il a pu remarquer sur les différents ateliers auxquels elle a participé. Un compte rendu global sera donc rédigé et une date de restitution posée.

La restitution est faite par le chef de service, une psychologue ou bien l'éducateur référent. Durant celle-ci le stagiaire est présent et les partenaires extérieurs et/ou responsables légaux sont invités.

L'objectif de ce temps est de faire un retour oral de ce que les professionnels du CAVT ont pu observer durant la période de stage.

C'est un moment d'échange où le jeune peut poser des questions et dialoguer avec le professionnel. A la fin, il est notifié au stagiaire si l'équipe du CAVT est favorable ou non à son intégration. Si ce n'est pas le cas, d'autres pistes d'orientation sont évoquées et suggérées.

Chiffres :

NV : 8 restitutions

VAP : 2 restitutions

c. Travail institutionnel

c.1 - Participation aux réunions d'équipe

Cadre :

Les réunions d'équipe ont lieu tous les jeudis de 14h à 17h30 dans le bureau du chef de service. Tous les membres de l'équipe sont invités à y participer. Lors de cette réunion, sont discutés les points organisationnels mais ce sont avant tout des réunions d'élaboration et de travail autour de situations cliniques.

Objectifs :

Les psychologues apportent un soutien et un éclairage clinique à l'équipe. Cela dans le but de garantir un accompagnement global adapté à l'utilisateur.

Chiffres :

NV : 37 réunions d'équipe

VAP : 32 réunions d'équipe

Questionnements/Projet pour la suite :

Pour l'année 2024, il est prévu que la présence des psychologues soit faite en alternance. Cela afin de pouvoir continuer la mise en place de « groupe d'expression » et éviter que les deux psychologues soient mobilisées sur ce temps.

c.2 - Travail partenarial

- Rencontre avec les professionnels d'établissements médico-social (Centre Parental, F. Alzheimer)
- Participation et animation de stand lors des forums d'insertion (organisés par le lycée A. Rimbaud et le lycée P. Mendès France)
- Participation aux ESS dans le cadre de prochaines admissions CAVT pour les jeunes scolarisés
- Rencontre CIO de Gonesse, sollicitation CIO Sarcelles et Argenteuil
- Permanence partenariat : Coin jeunes de Garges, CMP, Mission locales

d. Autres missions ponctuelles

- Lecture explicative du livret d'accueil et du contrat de séjour avec les usagers
- Travail de lien et de réseau avec les partenaires extérieurs (appels, rendez-vous...)
- Participation aux formations (NV : formations sur les troubles psychiques et la parentalité, les premiers secours en santé mentale)
- Soutien et élaboration des projets éducatifs (sortie exposition Frida Kahlo, musée de la Mode, visite de la parfumerie Guerlain)
- Participation des psychologues aux ateliers techniques (conditionnement, cuisine)

e. Projets futurs pour l'année 2024

- Remettre en place les groupes d'expression les jeudis après-midi en alternance avec les réunions d'équipe
- Continuer d'accroître le partenariat avec des associations extérieures, notamment celles du soin
- Eloquence au RDV : projet en commun avec CAVT Cergy
- Rencontre partenaires proposant des suivis psychothérapeutiques à prix adaptés aux moyens des jeunes
- Questionnements autour de la remise en place du projet autour de la « Vie Affective et Sexuelle » en lien avec la CESF du CAVT.

14. Les actions partenariales

Dans une démarche d'allers-vers les partenaires, le CAVT EVO a renforcé les liens avec les partenaires orienteurs des jeunes adultes tout en tissant des nouvelles relations.

En 2023, nous avons privilégié plusieurs actions : les rencontres avec les professionnels du territoire à la fois en les invitant au CAVT et en se rendant sur leurs lieux d'exercice ; le contact direct avec les jeunes adultes en situation de handicap et leurs familles lors des forums et salons d'insertion professionnelle où le CAVT était représenté ; et l'ouverture des portes du CAVT pour un accueil groupal des jeunes souhaitant découvrir le CAVT accompagnés de professionnels des établissements d'enseignement ou des structures médico-sociales.

Une fois le premier contact établi avec un partenaire, souvent par le biais d'un échange téléphonique suivi d'une rencontre en présentiel, les actions et les événements partenariaux peuvent être envisagés. Pour en citer quelques-uns, voici des partenaires avec qui nos liens se sont noués ou renforcés :

Les établissements d'enseignement du second degré :

- Lycée Arthur Rimbaud de Garges-lès-Gonesse
- Lycée Pierre Mendès France de Villiers-le-Bel
- Lycée Charles Baudelaire de Fosses

Les établissements et services médico-sociaux :

- IME Henri Wallon de Sarcelles
- IME Espoir de Garges-lès-Gonesse
- SESSAD Daniel Seguret de Villiers-le-Bel
- MECS Château de Dino de Montmorency
- SAJ La Grande Vallée de Gonesse
- Dispositif C.A.R.E. de Sarcelles

Les organismes et associations du droit commun :

- Mission locale Val d'Oise Est
- Mission locale de la Vallée de Montmorency
- Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Gonesse, Argenteuil et Saint-Gratien

Les centres de formation et les dispositifs d'accompagnement vers l'emploi :

- L'ESRP-DEP La Belle Alliance
- Synergie Family de Sarcelles
- Ecole de la Deuxième chance de Sarcelles

Les partenaires du soin :

- Centre Hospitalier de Gonesse
- HDJ Les Vignoles d'Ermont

Depuis janvier 2023, le CAVT est à nouveau sollicité et invité à l'équipe technique jeunes adultes de la MDPH qui se réunit une fois par mois pour traiter des situations. Ce temps permet la réflexion avec des membres de la MDPH mais aussi des représentants d'autres structures sur le Val d'Oise dans le but de trouver l'orientation la plus adaptée aux situations abordées.

Dans cette démarche de rencontre et partenariat nous avons participé à des forums ou temps de rencontre avec des professionnels mais aussi des potentiels candidats pour intégrer le CAVT. Nous avons participé aux événements suivants :

- Forum et salon « insertion-inclusion » organisé par le lycée Arthur Rimbaud à Garges-lès-Gonesse le jeudi 16 mars 2023.
- « Forum de rencontres lycée Pro/Partenaires de l'insertion pro des jeunes en situation de handicap » organisé par le lycée Pierre Mendès France à Villiers-le-Bel le mercredi 29 mars 2023.
- Matinée de rencontre et accueil de l'ensemble des psychologues de l'éducation nationale du CIO de Gonesse au CAVT EVO le 17 avril 2023.

Pour finir, nous avons répondu aux besoins de certaines MECS ou service de l'aide sociale à l'enfance pour présenter et accueillir des jeunes au CAVT. Nous avons tissé des liens plus étroits avec :

- Les MECS : Arobase, Jean Coxtet, le Renouveau, Château de Dino
- Equipe enfance de Sarcelles
- Equipe enfance d'Eaubonne
- Equipe enfance de Gonesse
- Equipe enfance de Garges

IV- CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Institué par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et concrétisé par le Décret n° 2004-287 du 25 mars 2004 relatif au conseil de la vie sociale, le Conseil de la Vie Sociale est un outil destiné à garantir les droits des usagers et leur participation au fonctionnement de l'établissement d'accueil.

Le Conseil de la Vie Sociale est un lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement dans lequel est accueilli l'utilisateur. Il est également un lieu d'écoute très important, ayant notamment pour vocation de favoriser la participation des usagers. Il convient aussi de souligner que le conseil est une instance collégiale qui doit donc impérativement fonctionner de manière démocratique. **2 réunions ont été tenues en 2023.**

Le Conseil de la Vie Sociale donne son avis et fait des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service et notamment sur :

- ✓ L'organisation intérieure et la vie quotidienne
- ✓ Les activités
- ✓ L'animation socioculturelle et les services thérapeutiques
- ✓ Les projets de travaux et d'équipements
- ✓ L'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux
- ✓ L'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants
- ✓ Les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge...

Les avis et les propositions adoptés par les membres du Conseil de la Vie Sociale font l'objet d'un relevé de conclusions qui est, d'une part, adopté avant ou lors de la prochaine réunion du conseil et, d'autre part, adressé au président de l'association. Celui-ci doit obligatoirement faire connaître aux membres du Conseil de la Vie Sociale les suites, favorables ou défavorables, qu'il entend réserver aux avis et aux propositions formulés.

Fonctionnement :

Un compte rendu écrit est formalisé après chaque réunion du CVS, remis à tous les membres et disponible par voie d'affichage à tout le personnel de l'établissement. Il se réunit au moins trois fois par an.

L'année 2023 a vu le renouvellement de la composition du CVS dans le cadre d'élections qui se sont tenues le 8 décembre dans tous les établissements et services de l'association.

V- PERSPECTIVES

Le CAVT a évolué dans son projet d'établissement. L'orientation vers le milieu protégé ouvre plus de perspectives pour les projets professionnels des personnes accompagnées. En voyant le projet évoluer, nous constatons un nombre plus important d'accueils durant l'année. Nous pouvons donc dire que cette évolution de service vient répondre à un besoin indéniable des jeunes actuellement.

Un gros travail a été fourni cette année afin de tisser, consolider, renouer différents partenariats. Ce travail doit se poursuivre durant l'année 2024 pour garder l'élan de l'année 2023. Le CAVT est régulièrement sollicité par des instances variées pour venir échanger sur

différentes prises en charge. Être disponible et visible est capital pour le CAVT. En effet, le dispositif se doit d'être connu et reconnu pour les jeunes afin d'impulser une dynamique professionnelle. Les forums, les équipes techniques MDPH, les présentations AEMO, ASE ... sont devenus des rituels auxquels le CAVT adhère et participe régulièrement.

En interne, des projets se développent sans perdre de vue l'objectif principal de l'accompagnement de la structure à savoir l'insertion professionnelle. Les actions engagées en 2023 doivent être pérennisées et des nouvelles doivent voir le jour. Les changements opérés tout au long de l'année 2023 sur l'organisation interne apporte une meilleure qualité d'accompagnement mais aussi d'observation, d'analyse des diverses difficultés des personnes accompagnées via les ateliers. Grâce à cela, nous déterminons des axes de travail plus clair avec la personne accueillie. De plus, un travail important a été engagé auprès des familles qui souvent jusqu'à présent ne se montraient pas ou alors très peu dans l'accompagnement de leurs enfants. A ce jour, nous avons des liens plus réguliers avec les familles ce qui permet d'expliquer et soutenir le travail dispensé par le CAVT.

Enfin, malgré cet objectif d'insertion professionnelle, l'individualisation de l'accompagnement reste un axe important à ne pas perdre. Une attention particulière est portée à chacun et l'équipe du CAVT se montre à l'écoute et adapte la prise en charge en fonction de chaque profil accueilli. Ceci pour que chacun trouve sa place au Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail et à son rythme.

Rapport d'activités conçu et rédigé par :

M. BORDRON Jean Dominique, Directeur,
M. OSTIN Edouard, Chef de service,
Mme BEAUVAIS Pauline, Secrétaire,
En collaboration avec l'ensemble de l'équipe du CAVT EVO de Garges-lès-Gonesse.